

## Une assemblée générale dans un cadre prestigieux !



Une assemblée générale dans un cadre prestigieux !

Les marcheurs de Condom ont tenu leur assemblée générale, le vendredi 8 novembre, dans le cadre historique du Château de Mons.



Le club condomois des Amis de la Marche et de l'Environnement de Condom (AMEC), cette année, compte 167 licenciés, une légère baisse de 15 adhérents par rapport à l'année précédente. C'est l'effectif féminin qui est en baisse, mais compensé un petit peu puisque les hommes sont trois de plus ; toutefois ils auront fort à faire pour être aussi nombreux que ces dames qui sont 106 pour seulement 61 hommes. La tranche d'âge entre 60 et 69 ans est la plus élevée, 80 licenciés, mais il ne faut pas oublier les aînés qui sont 10 à avoir plus de 80 ans. Et tous marchent d'un bon pas, que ce soit lors des randonnées hebdomadaires ou pour les séjours où la distance de marche dépasse souvent les 15 km et, ce sur six jours.



130 d'entre eux étaient venus assister à la présentation du rapport moral par le co-président, **Christian Galindo**. Après un bref rappel de toutes les sorties 2019, il annonce celles prévues pour 2020, ainsi que d'autres - rando d'une journée - qui seront annoncées sur le prochain programme :

Une sortie en raquettes en Ariège, au plateau de Beille et Ax les trois Domaines, du jeudi 6 au vendredi 7 février ;

Deux séjours : l'un dans le Finistère, à la préqu'île de Crozon, avec un hébergement au Village Ternélia à Camaret du 8 au 15 juin ; et en Ardèche du 7 au 12 septembre, au Village Ternélia Domaine Lou Capitelle, à Vogüé.

Ensuite, la trésorière, Françoise Cabiran a présenté un bilan financier avec un résultat excédentaire qui a été approuvé à l'unanimité.



Le second co-président, **Pascal Deranlot**, a procédé à l'élection pour renouvellement du conseil d'administration. Sans surprise !



Photo souvenir pour ce conseil d'administration entouré de Gisèle Biemouret, députée, et de Frédérique Barrera, représentant la Mairie de Condom.



La séance, levée à 20 heures, est suivie par le pot de l'amitié. 120 convives sont restés pour prolonger la soirée. Ils ont reçu chacun des gobelets écologiques recyclables avec le logo du club, car il s'agit dorénavant de proscrire l'utilisation des verres jetables pour lutter contre le gaspillage et la pollution. Une initiative logique pour des marcheurs amenés à fréquenter la nature au plus près.

Le club tient à remercier particulièrement la Chambre d'Agriculture pour l'accueil chaleureux au Château de Mons.



Photos Marc Le Saux